UNE RÉGLEMENTATION
À RESPECTER

QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR

Pour votre sécurité, ne sortez pas des sentiers balisés. Pensez à emporter de l'eau et une tenue adaptée. Tenez votre chien en laisse.

La Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan regroupe douze sites d'une grande valeur écologique. En plus d'abriter des espèces végétales et animales relictuelles des dernières glaciations, elles constituent de formidables archives car l'étude de la tourbe qui s'y est accumulée permet de retracer les évolutions du climat et du paysage sur plus de 10 000 ans. En respectant la réglementation, vous contribuez à la vie et à la conservation de ce site unique et fragile.

TOUS LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS AUPRÈS DE :

Parc naturel régional du Morvan
Maison du Parc - 58 230 Saint-Brisson

www.parcdumorvan.org
Tel. 03 86 78 79 00

Réserve Naturelle Régionale classée par le Conseil Régional de Bourgogne le 13 novembre 2015.

L'introduction de plantes ou d'animaux est interdite.
La circulation des piétons, cavaliers et cyclistes est autorisée sur les itinéraires prévus à cet effet.

POUR REJOINDRE
LA MAISON DU PARC DU MORVAN

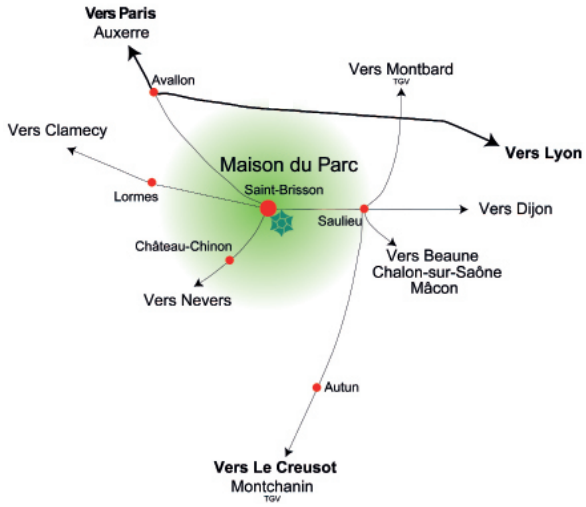

Réserve Naturelle Régionale
TOURBIÈRES DU MORVAN

DÉCOUVREZ UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE, RICHE DE 11 000 ANS D'HISTOIRE...

Autorités de classement :

Conseil régional
Bourgogne Franche-Comté

Gestionnaire :

Parc naturel régional du Morvan

Avec le soutien financier de :

Conseil régional
Bourgogne Franche-Comté

Agence de l'Eau Seine-Normandie

En partenariat avec :

Conseil Départemental de la Nièvre
Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien
Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne
Société d'Histoire Naturelle d'Autun

Crédit photos : I. Civette, O. Bardet, S. Blaysat, G. Doucet, H.Perrenoud
Impression : INORE GROUPE

Parc naturel régional Morvan
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

CARTE D'IDENTITÉ DE LA RÉSERVE

Historique

Les premiers travaux de protection et de restauration des tourbières du Morvan ont commencé dans les années 1990. Après 20 ans d'actions du Parc, de ses partenaires et des communes pour leur mise en valeur, la création d'une Réserve Naturelle Régionale a été envisagée comme outil de protection pour préserver la biodiversité de ces milieux remarquables, de les gérer et de sensibiliser les citoyens à leur fragilité. La consultation pour le classement a débuté en 2012.

Activités humaines

Peu productive, la majorité des sites a été abandonnée depuis les années 1950. Une activité agricole extensive se maintient pourtant, ou a pu être remise en place, sur environ 30% de la surface de la réserve. Certains sites font l'objet d'une gestion pastorale originale grâce à un troupeau de Highland cattle.

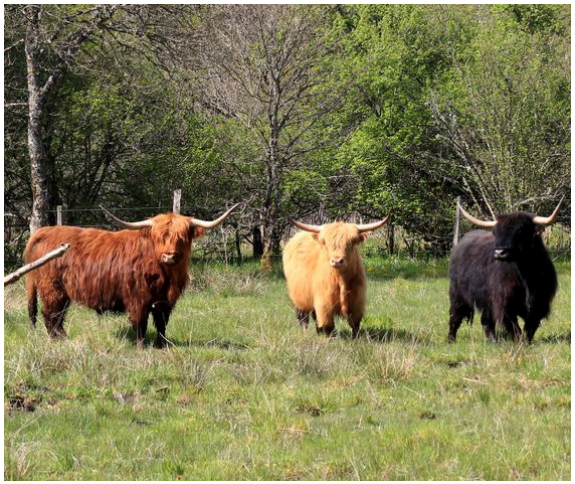

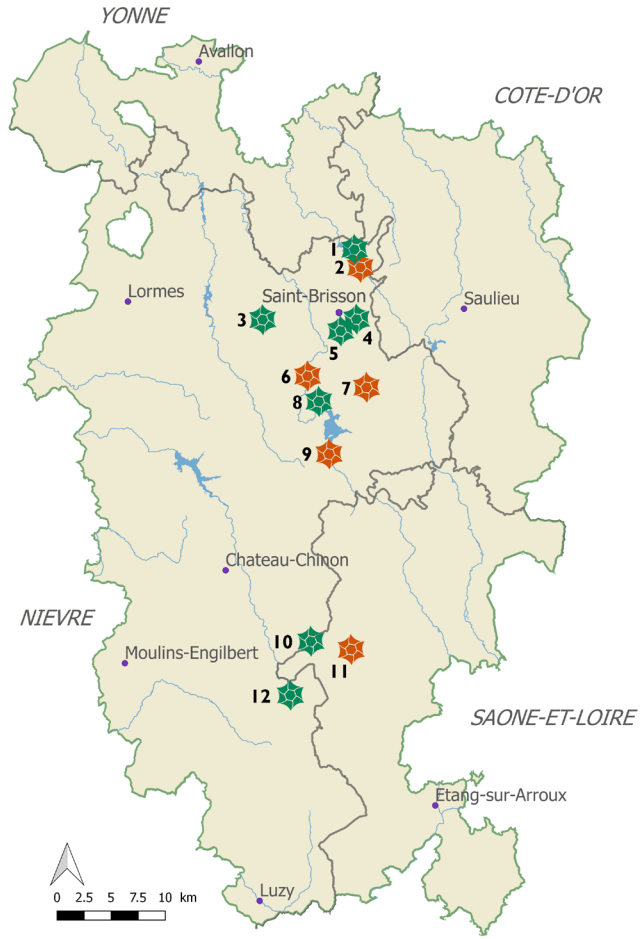

sites ouverts au public sites non-accessibles

Superficie : 266 ha répartis sur 12 sites :

- 1 : Domaine des Grands Prés
- 2 : Etang de la Chevrée
- 3 : Prairies de Montour et Vaucorniau
- 4 : Etang Taureau
- 5 : Tourbière du Verney Prés Guiots
- 6 : Tourbière du Furtiau
- 7 : Tourbière de Montbé
- 8 : Tourbière de Champgazon
- 9 : Pré des Vernois
- 10 : Tourbière et étang de Préperny
- 11 : Tourbière de la Croisette
- 12 : Port des Lamberts - Sources de l'Yonne

Certains sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Prêt de matériel adapté et conseils d'accès à la Maison du Parc.

Biodiversité

Milieux naturels : tourbières, étangs, prairies paratourbeuses.
Faune et flore : environ 900 espèces différentes ont été inventoriées jusqu'à présent sur la réserve dont plus de 200 sont rares, protégées ou menacées.

ROSSOLIS A FEUILLES RONDES

CORDULIE ARCTIQUE

LINAIGRETTE A FEUILLES ÉTROITES

LÉZARD VIVIPARE SUR DES SPHAIGNES